

## Communiqué de presse

8 mars 2010

### **“Le Bénin est à un moment clé de redéfinition de ses politiques agricoles”, selon le Rapporteur Spécial de l’ONU sur le droit à l’alimentation**

GENEVE– « Augmenter la production agricole nationale n’amène pas automatiquement à résoudre l’insécurité alimentaire et à réduire le nombre d’affamés. Pour atteindre cet objectif, c'est-à-dire pour réaliser progressivement le droit de l’homme à une alimentation adéquate, il faut mettre en place des lois, des politiques, et des mécanismes à long terme ».

Le Rapporteur Spécial auprès de l’ONU sur le droit à l’alimentation, Olivier De Schutter, présente ce vendredi 5 mars au Conseil des droits de l’homme les conclusions de sa mission au Bénin, dont l’objectif est d’évaluer la réalisation progressive du droit à l’alimentation.

Le rapport est présenté à un moment clé, alors que le Bénin redéfinit ses politiques de sécurité alimentaire. Avec le PUASA (programme d’urgence d’appui à la sécurité alimentaire), le Gouvernement béninois a anticipé la crise des prix alimentaires de 2008 et a entamé une relance de la production agricole. Mais 972.000 personnes se trouvaient encore en situation d’insécurité alimentaire en 2009, représentant 12 % des ménages du Bénin. « Il faut donc faire plus », note le Rapporteur spécial : « Il faut poursuivre les efforts entamés début 2008 pour la relance de la production agricole, mais orienter ceux-ci plus nettement dans un sens qui entraînera des résultats durables, en particulier les groupes les plus vulnérables » a dit le Professeur de l’Université de Louvain (Belgique), qui connaît bien le Bénin pour enseigner depuis 8 ans à l’Université d’Abomey-Calavi.

Le Rapporteur Spécial avait effectué une mission au Bénin en mars 2009, à l’invitation du Gouvernement. Cette mission était la première visite au Bénin d’un titulaire de mandat des procédures spéciales depuis la mise en place des institutions du Conseil des droits de l’homme en 2007.

Le rapport contient une douzaine de recommandations concrètes fondées sur le droit à l’alimentation, que garantit le droit international des droits de l’homme. « J’encourage fortement le gouvernement du Bénin à adopter une stratégie nationale de sécurité alimentaire basée sur le droit à l’alimentation, suivant l’exemple du Brésil, et comme s’appête à le faire le Mozambique », dit Olivier De Schutter, qui rappelle que le Bénin a approuvé les Directives Volontaires sur le droit à l’alimentation adoptées par les Etats membres de la FAO.

«J’observe également que le Bénin pourrait soutenir plus vigoureusement les pratiques agroécologiques – telles que l’agroforesterie et l’utilisation d’arbres-légumineuses –, et la recherche participative, pour créer des systèmes productifs et durables », fait remarquer Olivier De Schutter. Le rapport note également que la création de procédures d’achat des récoltes sur des bases transparentes et à des prix rémunérateurs doit constituer une priorité, avec l’augmentation des capacités de stockage des récoltes. Ces mécanismes demeurent insuffisamment développés, alors qu’ils ont une fonction vitale à remplir pour assurer la stabilité des prix.

Le rapport évalue les progrès, et les efforts vitaux à faire, dans le cadre constitutionnel et juridique du Bénin en matière du droit à l’alimentation, mais aussi dans l’organisation des marchés, l’accès

au crédit, l'accès à la terre, les agrocarburants, les politiques sociales, et les relations commerciales internationales. Le Rapporteur Spécial avait rencontré en mars 2009 les ministres et hauts cadres de la plupart des secteurs concernés par l'agriculture et l'alimentation, ainsi que des représentants d'ONG, d'organisations de producteurs, des chercheurs et les institutions du système des Nations Unies. Ses recommandations s'adressent tant aux autorités béninoises et aux acteurs locaux qu'aux partenaires du développement du Bénin.

*Le rapport intégral de la mission au Bénin est disponible sur [http://ap.ohchr.org/documents/dpage\\_e.aspx?m=101](http://ap.ohchr.org/documents/dpage_e.aspx?m=101).*

*Contacts médias: Olivier De Schutter +32.488.482004, Beatrice Quadranti (+41—22 917 96 15) ou Elaine Ryan (+41-22 917 96 97), [srfood@ohchr.org](mailto:srfood@ohchr.org)).*

*Pour plus d'informations sur le travail du rapporteur spécial : [www.srfood.org](http://www.srfood.org) or [www2.ohchr.org/english/issues/food/index.htm](http://www2.ohchr.org/english/issues/food/index.htm)*